Auxiliaire ambulancier

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFTRAL CFA TL - LE PALAIS BOIS Isabelle 05.55.37.31.23 isabelle.bois@aftral.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Prérequis -Permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (hors période probatoire) -Une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route -Un certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé par l'ARS -Un certificat médical de vaccinations conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les compétences attendues du professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier

Contenu et modalités d'organisation

Public Tout public Prérequis -Permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité (hors période probatoire) -Une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route -Un certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé par l'ARS -Un certificat médical de vaccinations conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique. Modalités d'admission Conformes à l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier (article 2) Durée 91 heures Modalités et méthodes pédagogiques -Présentiel et/ou distanciel, test de compétences numériques disponible sur aftral.com -Alternance de séances de face à face, individualisation, activités en autonomie, simulation, ludo-pédagogie, ... Qualité des formateurs Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique Documents remis Attestation de fin de formation Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation Nous contacter www.aftral.com 0809 908 908 Réaliser le transport sanitaire de personnes - Auxiliaire Ambulancier Objectifs généraux Acquérir les compétences attendues du professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier Les plus de la formation -Une formation axée sur les réalités du métier -Des moyens matériels performants et innovants -Une formation active et inter active avec des cas pratiques -Remise d'une documentation complète et ciblée Mode d'évaluation des acquis -Evaluation en cours de formation sous la forme de mises en situation, études de cas, quizz, ... -Évaluation par un jury de professionnels Validation -Certification « Réaliser le transport sanitaire de personnes», si réussite à la session de validation -Sans niveau spécifique -Possibilité

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00507221	du 12/11/2024 au 26/11/2024	Guéret (23)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS		Non éligible	FPC
00512191	du 27/01/2025 au 12/02/2025	Guéret (23)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS		Non éligible	FPC
00557324	du 31/03/2025 au 16/04/2025	Guéret (23)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS		Non éligible	FPC

00557325	du 26/05/2025 au 13/06/2025	Guéret (23)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS	Non éligible	FPC
00590741	du 04/07/2025 au 23/07/2025	Guéret (23)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS	Non éligible	FPC
00610651	du 27/10/2025 au 14/11/2025	Guéret (23)	AFTRAL CFA TL - LE PALAIS	Non éligible	FPC